

Ressources et avantages du nouveau centre sportif et communautaire

Février 2020

Dans ce document, vous trouverez tous les renseignements concernant le nouveau centre sportif et communautaire, *en date de février 2020*. Le 16 février 2020, en référendum, les résidents de Mont-Royal se déclaraient favorables à un emprunt de 27,8 M\$ destiné à la construction du nouveau centre. C'est dans une proportion de 57,54 % que le projet a reçu l'aval des participants, avec 3 173 votes, alors que le taux de participation à cet exercice démocratique important s'est élevé à 39,1 % parmi les quelque 14 106 électeurs inscrits à la liste référendaire.

SPÉCIFICITÉS DU NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET COMMUNAUTAIRE

Nouveau centre

Rez-de-chaussée

- Salle de danse/ballet
- Salon des aînés
- Cuisine (aînés, popote roulante, divers)
- Centre des jeunes
- Salle multi #1 - "Jouons ensemble", etc.
- Salle multi #2 - Divers
- Salle multi #3 - Formation aquatique
- Bureaux d'inscription
- Gymnase double, 30 m x 34 m
- Piscines (3)
 - principale, 25 m, 8 couloirs
 - récréative & 2 glissoires
 - réchauffement/instruction, 3 couloirs
- Café-bistro
- Bureaux OSBL
- Salle de conférence #1 (OSBL)
- Local des professeurs
- Salle de photocopie
- Vestiaires humides
- Vestiaires secs
- Vestiaires sportifs

Étage

- Studio de poterie
- Studio d'art #1
- Studio d'art #2
- Piste de course à pied, 2 couloirs
- Salle d'entraînement
- Salle de spinning
- Salle d'exercice #1
- Salle d'exercice #2
- Bureaux administratifs (Ville)
- Salle de conférence #2
- Salle multi #4 : cours & activités
- Salle multi #5 : cours & activités
- Salle multi #6 : cours & activités
- Vestiaires secs

LE CENTRE EN IMAGES

Consultez notre [album!](#)

Depuis les vastes [consultations de 2016](#), le projet de centre a beaucoup évolué. Une chose ne change pas : une fois le centre construit et fonctionnel, cette nouvelle installation deviendra comme la bibliothèque, c.-à-d. un endroit que les Monterois adoreront fréquenter. Si le centre sportif et communautaire représente le premier bâtiment entièrement neuf à être planifié par la Ville depuis plus de cinquante ans, en 2013 la rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson contribuaient déjà substantiellement, avec une architecture de qualité et des fonctionnalités au goût du jour, à l'amélioration des services et la satisfaction des utilisateurs. Le cas est exemplaire.

En matière de sports et de loisirs, le moment est venu d'agir pour bâtir le centre sportif et communautaire que nous méritons et assurer l'attractivité et la pérennité de notre milieu de vie. Le projet est structurant et rigoureusement pensé : il mettra fin à l'éparpillement des plateaux en location sur le territoire et créera de nouveau un lieu de convergence unique, comme l'était le centre récréatif (REC) à l'époque, dans les lointaines années 1960, au cœur du pôle civique fort et rassembleur qu'est naturellement le centre-ville.

ÉCHÉANCIER (EN DATE DE FÉVRIER)

Excavation et fondation : été 2020 – automne 2020

Construction du bâtiment : hiver 2021 – été 2021

Travaux intérieurs : automne 2021 – hiver 2022

Fin des travaux : été 2022

Ouverture prévue : automne 2022

PRÉSENTATION POWERPOINT : SOIRÉE D'INFORMATION DU 23 JANVIER 2020

Consultez la [présentation](#) préparée par le service des Loisirs, de la culture et des activités communautaires. Elle était diffusée lors de la soirée d'information du 23 janvier 2020.

En tout temps, les résidents sont invités à acheminer leurs demandes de renseignements à l'adresse complexe.sportif@ville.mont-royal.qc.ca.

Pourquoi un centre sportif et communautaire?

- Besoin soulevé lors de sondages successifs et amplement validé en consultation
- Listes d'attente toujours croissantes
- Désuétude des installations en location et de celles de la Ville (REC)
- Frais de location et d'entretien annuels élevés
- Manque de plateaux spécialisés
- Impossibilité d'offrir certaines activités
- Retard par rapport à des villes semblables
- Avantages à accommoder l'évolution naturelle de l'achalandage

MULTIPLES AVANTAGES

- Ouverture de 7 h à 22 h, sept jours
- Accès sécurisés, tout le tour du bâtiment
- Gymnase double : nouveaux sports, en toute saison
- Gain d'espace majeur (4x) pour les différents groupes (REC : 31 000 pi² vs. Centre : 128 000 pi²)
- Ajout de nombreux programmes et d'activités
- Salles de réunion modernes et plus conviviales, y compris pour la vidéoconférence
- Composantes multimédia (prises de branchement et wi-fi) à la fine pointe, partout dans le bâtiment
- Espaces de détente et de repos confortables
- Options de repas (bistro) modestes, mais nécessairement mieux que des machines distributrices
- Extension substantielle des plages horaires pour les bains libres
- Différents cours pour toute la famille, praticables simultanément
- Accès à une salle de musculation
- Accessibilité et proximité d'infrastructures contemporaines, groupées au centre-ville
- Composantes environnementales
 - Toit vert (40 % de la superficie)
 - Géothermie
 - Éclairage DEL
- Environnement favorisant les saines habitudes de vie
- Emplacement unique et cohabitation réfléchie, contribuant à la culture d'un esprit de communauté

À qui profitera le nouveau centre?

FAMILLES

- Proximité du domicile
- Cohabitation facilitée : pratique par les parents et les enfants d'activités adaptées à leur groupe d'âge respectif, au cours d'une même visite
- Meilleure offre : plusieurs nouvelles activités au goût du jour (escalade, basketball intérieur, spinning, volleyball, badminton, soccer intérieur, multiples options de natation, etc.)
- Vestiaires familiaux
- Possibilité de location de salles pour célébrations et autres activités

AÎNÉS

- Proximité du domicile
- Nombreuses options de transport en commun, y compris pour ceux sur Brittany
- Salon des aînés agrandi et bonifié
- Installations et horaires mieux adaptés à la cohabitation de différentes clientèles
- Cuisine professionnelle, popote roulante bonifiée

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- Nombreuses options de transport en commun

- Accès au bâtiment adaptés à 100 % et vastes aires de circulation (standards contemporains)
- Signalisation adaptée, y compris codes de couleur
- Ascenseur plus spacieux
- Salles de bains adaptées

ARTISTES

- Studio de poterie entièrement neuf
- Deux studios d'art, réservés aux cours et artistes amateurs
-

En quoi les résidents méritent-ils ce projet?

LA DÉMOGRAPHIE LE DEMANDE

La population de la ville a changé depuis les 15 à 20 dernières années. Elle se renouvelle et est composée aujourd'hui de plusieurs jeunes familles. Or, Mont-Royal a notamment pour but d'offrir une gamme de services de qualité à ce public spécifique, qui représente son avenir. Pour pouvoir continuer d'attirer et retenir les jeunes résidents, puis de bien les servir, VMR doit pouvoir leur offrir des programmes attrayants et diversifiés. On sait que la qualité de vie figure en tête de liste des critères du choix du lieu de résidence. À cet égard, les activités sportives et récréatives qu'offre une communauté reflètent son niveau de développement et sa qualité de vie.

Tous publics confondus à VMR, les programmes et les clientèles sont en croissance constante. Les demandes affluent pour un centre sportif avec d'autres types de plateaux que ceux offerts en ce moment : on souhaite par exemple ne plus devoir conduire les enfants dans les villes avoisinantes, le samedi matin, pour des activités adéquates à leur groupe d'âge. Les parents et les enfants pourraient pratiquer au nouveau centre sportif leurs activités préférées simultanément, ce qui serait efficace et très avantageux. On parle d'enjeux de proximité et de gains en temps. Il s'agit par ailleurs de garder nos adolescents intéressés par l'activité physique. Offrons-leur un environnement moderne pour qu'ils puissent s'épanouir, loin des "écrans" et près de leur domicile. S'ils n'ont pas d'intérêt pour la piscine, ils trouveront leur compte dans le gym, les salles multifonctionnelles, d'entraînement, etc.

Les retraités actifs et autres personnes âgées ont aussi beaucoup à gagner des nouvelles installations. Nous savons que le taux de participation à une activité physique chez les aînés augmente régulièrement quand ces derniers ont accès à des installations appropriées; ceux de Mont-Royal ont toujours montré un vif intérêt pour les activités et les programmes des loisirs. Comme leur nombre continue de croître, nous estimons qu'il en ira de même pour la demande. Enfin, plusieurs résidents aiment s'entraîner tôt, tous groupes d'âge et occupations confondus, ce qui est impossible en ce moment dans nos locaux ou à Pierre-Laporte.

Le projet de centre sportif et communautaire présente des avantages multiples pour les citoyens de tous âges : jeunes familles, aînés, etc. L'idée générale consiste à s'adapter le mieux possible aux réalités démographiques locales. Les renseignements dérivés des multiples rondes de consultations, entre autres en 2016, nous permettent de le faire.

FACILE DE BATTRE LES ÉQUIPEMENTS ACTUELS

Le centre récréatif actuel est en très mauvais état et nécessite de multiples mises à jour et réparations. Les équipements ont 50 ans d'âge et sont mal adaptés aux clientèles à mobilité réduite. Il en coûterait 4 M\$ simplement pour mettre le REC aux normes, sans avoir amélioré quoi que ce soit d'autre. À ce stade-ci, il en coûterait plus cher de rénover correctement le bâtiment que de le reconstruire; la Ville a reçu la recommandation de le remplacer, dans l'optique d'une véritable amélioration des services.

De toute façon, après tout ce temps, l'intention du bâtiment d'origine ne correspond plus à son utilisation réelle : en raison de l'espace limité, datant visiblement d'une autre époque, différentes activités s'y côtoient désormais sans être compatibles (ex. : enfants bruyants vs. aînés qui privilégient la détente).

Depuis près d'une quinzaine d'années, la capacité d'accueil du REC est amplement dépassée : le manque d'espace entraîne aussi nécessairement une limitation des programmes et activités. Devant la popularité de ses programmes, la Ville devient victime de son succès et reçoit des plaintes quant au manque de places disponibles, notamment.

Le portrait n'est guère plus reluisant du côté des écoles, dont la disponibilité limitée des installations et leur vétusté sont souvent comparables. L'état de la piscine Pierre-Laporte n'est plus adéquat et cette installation nécessitera de nouveau des investissements, mais elle ne répond plus à l'ensemble des besoins de la Ville de toute façon.

Il est impossible de simplement ajouter des étages au REC actuel : le bâtiment n'est pas conçu pour ça.

OPPORTUNITÉ DE CONSOLIDATION DU PÔLE CIVIQUE : LE CŒUR DE MONT-ROYAL

En vertu de ses plans d'origine, qu'elle a toujours si bien respectés, Mont-Royal est conçue d'un point de vue urbanistique de façon à favoriser les regroupements et l'usage d'équipements collectifs au centre de la ville. Les circonstances qui nous forcent à louer divers locaux auprès des églises et écoles du territoire depuis plusieurs années pour compenser notre propre manque de ressources voient cette vision se dégrader.

Le renouvellement de nos installations sportives et récréatives fournit l'opportunité de consolider de nouveau le pôle communautaire et récréatif de Mont-Royal, conformément à ce qu'il doit être.

MEILLEURE OFFRE, PROGRAMMES ENFIN AMÉLIORÉS

Le sondage téléphonique réalisé en 2006 au sujet de nos activités de loisirs indiquait comme priorités d'action dégagées par les répondants un meilleur accès à une piscine intérieure, un agrandissement de la bibliothèque et l'ajout d'un centre sportif. Les consultations de 2016 validaient et détaillaient ces attentes.

Le nouveau centre permettra à la Ville d'offrir des programmes et activités non disponibles jusqu'ici : entraînement personnel, T-Rex, CrossFit, parents/enfants en même temps, gymnase

(hauteur, grandeur), locaux davantage adéquats pour activités artistiques, etc. La demande existe de la part des résidents.

Les membres du conseil municipal reçoivent régulièrement des demandes pour une piscine intérieure, qui permettrait d'offrir aux Monterois des activités aquatiques en toute saison et sans égard aux limitations imposées par Pierre-Laporte.

Élément-clé du centre, la piscine principale de 25 mètres, dotée de 8 couloirs et d'une partie peu profonde, serait conçue pour satisfaire aux normes et critères des compétitions de natation d'envergure locale, régionale et même nationale. Contrairement à celle de Pierre-Laporte, la nôtre serait accessible toute la journée. Elle permettrait à la Ville de former et de perfectionner ses propres équipes de natation et pourrait plus facilement offrir des cours aux résidents de tous âges, d'autant plus que deux bassins supplémentaires s'y ajoutent, dont un de trois couloirs spécifiquement conçu pour l'enseignement.

UN VRAI GYMNASÉ

Mont-Royal ne possède actuellement aucune installation permettant la pratique des sports d'intérieur à longueur d'année. Les résidents désirant s'adonner à ces sports doivent se déplacer à l'extérieur de la Ville ou renoncer à leur pratique. Cette situation est loin d'encourager et de favoriser la pratique d'activités physiques, entre autres les sports d'équipe. On sait pourtant que ce genre d'activités intéresse beaucoup de jeunes et de moins jeunes qui ne sont pas attirés vers les sports individuels.

L'achalandage et la popularité des programmes et activités devraient continuer d'augmenter avec la construction d'un nouveau centre récréatif : le nouveau gymnase double fera 34 x 30 m.

DES SALLES POUR LES ACTIVITÉS ET RENCONTRES COMMUNAUTAIRES

Le centre sportif et récréatif ajoutera à l'offre du service des loisirs de VMR un certain nombre de salles adaptées aux activités non sportives de tous genres. Jeunes et moins jeunes pourront ainsi prendre plaisir à participer à davantage d'activités sociales et ainsi combattre l'isolement et demeurer actifs. À lui seul, le nouveau salon des aînés – avec cuisine adjacente – se distinguera par ses dimensions et ses fonctionnalités.

COMMENT AVEZ-VOUS ÉVALUÉ LES BESOINS AFIN DE RÉALISER CE PROJET?

Une analyse des programmes actuels et futurs (et des besoins auxquels ils correspondent) s'effectue en continu par le personnel du Service des loisirs, mais les vastes consultations citoyennes de l'automne 2016 et l'apport des architectes et ingénieurs au dossier ont contribué pour beaucoup à raffiner le projet. Depuis 2018, la participation d'un comité d'usagers pour faire cheminer le projet d'une ébauche grossière à quelque chose de beaucoup plus avancé et fonctionnel a également été déterminante. À la base, une étude de Régis Côté dès 2013 avait fourni un canevas sommaire à partir duquel lancer les réflexions, mais de 2016 à 2019, grâce à l'apport citoyen, le projet s'est véritablement transformé pour répondre à tous points de vue aux besoins de la communauté.

ET LES AUTRES VILLES?

Bon nombre de villes comparables à VMR ont déjà un tel centre. Plusieurs dans la région métropolitaine ont procédé à la construction d'installations sportives contemporaines au cours

des dix dernières années. Et partout au Québec, depuis environ cinq ans, la construction de centres aquatiques explose.

COMBIEN Y A-T-IL D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS? ET D'ABONNÉS UNIQUES?

À l'hiver 2016, on comptait 7 000 inscriptions, qui passaient à 13 000 environ pour la session printemps-été, une saison toujours plus achalandée; le total est d'environ 20 000 sur toute l'année.

Ces chiffres sont toujours valides en 2019 : les installations, confrontées à leur limite, ne permettent aucune croissance, alors que la demande ne fléchit pas.

Plusieurs inscriptions peuvent relever d'un seul et même résident; on estime de 7 000 à 8 000 au total les résidents qui s'inscrivent au cours d'une année à au moins une activité.

Y A-T-IL DES LISTES D'ATTENTE?

Oui, surtout pour les cours de natation, mais aussi certains camps de jour et quelques cours d'art.

POURQUOI NE PAS CONSTRUIRE SEULEMENT UNE PISCINE?

Les besoins sont loin de se limiter aux activités aquatiques, même s'ils s'avèrent dans ce cas particulièrement criants.

COMBIEN Y A-T-IL D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS AQUATIQUES DE LA PISCINE INTÉRIEURE?

Environ 5 000 / année. C'est tout ce que les conditions actuelles permettent.

QUELLE EST L'URGENCE D'AGIR?

Les limites du centre récréatif actuel sont discutées depuis plus de 20 ans; elles sont atteintes depuis près de 15 ans.

Les résidents entretiennent des attentes légitimes. VMR mérite un centre de qualité et pleinement fonctionnel, comme toutes les autres villes : les arrangements avec lesquels se débrouille la Ville ne correspondent plus aux standards de qualité de vie qu'on attend d'elle ou font sa réputation.

QUELQUES PERSONNES QUI MILITENT CONTRE LE PROJET ACTUEL SUGGÈRENT DE REPARTIR À ZÉRO. POURQUOI PAS?

Le projet de centre tel que présenté aujourd'hui a été longuement mûri. Il se base déjà sur l'avis de plusieurs centaines de résidents de Mont-Royal, en plus de représenter les préférences des associations sportives et communautaires du territoire afin de répondre le mieux possible aux besoins de la communauté.

Ignorer ou mettre de côté le projet actuel ne respecte ni les démarches réalisées, ni l'investissement en temps, ni l'opinion citoyenne telle que mesurée et intégrée jusqu'ici.

Par ailleurs, comme en témoignent les quelques dernières années, l'inflation dans l'industrie de la construction signifie une augmentation substantielle des prix à chaque année qui s'écoule, d'environ 1 M\$ dans le cas de ce projet.

LE PROJET CONTIENT-IL DES ÉQUIPEMENTS UTILES AUX SPORTS D'ÉLITE?

Dans son ensemble le centre ne vise pas le sport d'élite, comme la Ville le destine à l'ensemble de la population. Mais il sera en mesure d'accueillir des athlètes de haut calibre.

Y AURA-T-IL UNE CAFÉTÉRIA? UNE CANTINE SANTÉ?

Oui : un comptoir santé, sous forme de café-bistro.

Quels sont les coûts du projet?

Note : toujours en date de février 2020.

CONSTRUCTION ET SERVICES PROFESSIONNELS

Construction et services pros incluant les taxes : 48,7 M\$

MOINS Ristourne de taxes que la Ville n'aura pas à payer: (4,2 M\$)

Dépense nette pour la Ville (construction et services pros) : 44,5 M\$

MOINS Subvention (remboursement) du MESS étalée sur 25 ans : (3,0 M\$)

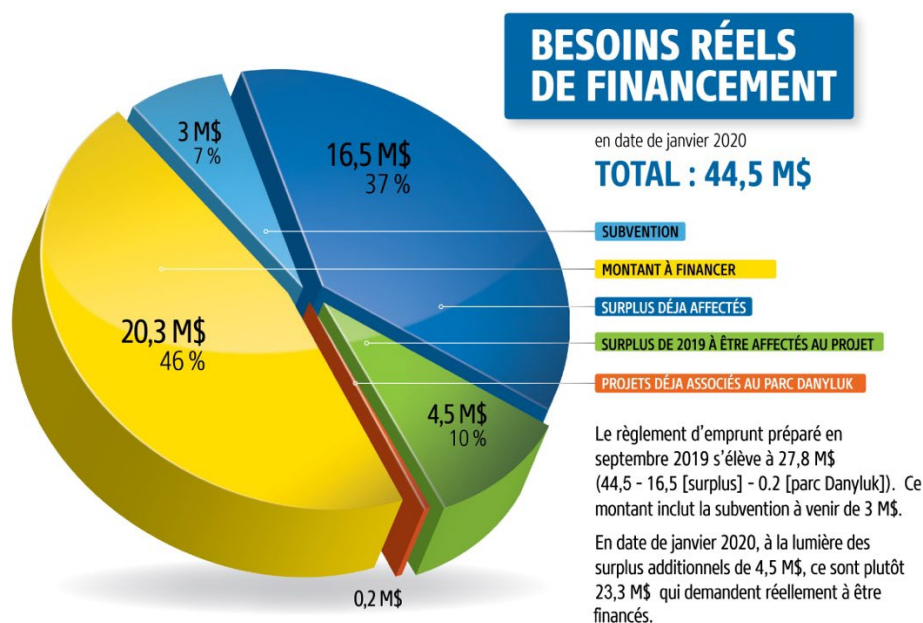
MOINS Projet déjà associé au parc Danyluk : (0,2 M\$)

Dépense pour le projet : 41,3 M\$

FINANCEMENT

Surplus affecté : 21 M\$ (c.-à-d. 16,5 M\$ + 4,5 M\$ (2019))

Montant réel à financer : 41,3 M\$ - 21 M\$ = 20,3 M\$



LE RÉGLEMENT D'EMPRUNT DE 27,8 M\$: POURQUOI?

Le montant à emprunter de 27,8 M\$ a été calculé en septembre 2019, au moment de la préparation obligatoire d'un règlement d'emprunt par la Ville ; une fois adopté comme projet de règlement, on n'en change pas le montant si facilement. En septembre 2019, les surplus de l'année n'étaient pas connus. Par ailleurs, le gouvernement provincial oblige la Ville à inclure dans la demande d'emprunt les 3 M\$ de subvention qui lui seront remboursés (graduellement, sur un horizon à très long terme) une fois le projet complété, et non à les compter comme des fonds déjà disponibles, même si elle en a obtenu confirmation.

Annuler ce règlement d'emprunt de 27,8 M\$ pour en adopter aujourd'hui un autre, plus modeste, engendrerait des délais supplémentaires, ce qui retarderait encore le projet et n'est aucunement souhaitable.

Dans les faits, l'emprunt de 27,8 M\$ équivaut à une marge de crédit, que la Ville n'utilisera que selon les besoins réels. Or, on sait déjà qu'il faut en exclure une subvention gouvernementale de 3 M\$. Et en date de décembre 2019, selon les variables connues à ce moment-ci, le montant réel à financer est de 20,3 M\$.

Si la Ville continue d'engendrer des surplus dans les années à venir et que le conseil décide d'utiliser les surplus à cette fin, ces revenus additionnels réduiront d'autant plus l'endettement, par voie de remboursement anticipé.

Par ailleurs, la Ville lancera une levée de fonds privés, qui pourrait permettre de récolter de 2 à 3 M\$ selon l'objectif établi ; ces montants recueillis réduiraient également l'endettement.

Quel sera l'impact sur mon compte de taxes?

Les scénarios qui suivent se basent sur la maison unifamiliale moyenne, dont la valeur est de 1 381 200 \$ et le compte de taxes estimé est de 8 249 \$ en 2020. Pour fins de calcul, on suppose que le centre sportif et communautaire est prêt et opérationnel au 1^{er} janvier 2020; à cette date, le premier versement du paiement échelonné de la subvention de 3 M\$ par le gouvernement provincial n'est pas encore reçu.

SCÉNARIO À 23,3 M\$ (BESOINS RÉELS DE FINANCEMENT 20,3 M\$ + SUBVENTION EN ATTENTE 3 M\$)

Coûts de l'usage du montant réel à financer de 23 300 000 \$ (durée 25 ans, taux 4 % annuel) : taxes de 155 \$/an.

Coûts d'opération récurrents, pour la bâtisse seulement (1 M\$ de plus qu'actuellement, soit 1,7 M\$; dans le cas des programmes, les revenus couvrent les coûts) : taxes de 104 \$ / an.

Ajout moyen estimé au compte de taxes, pour un usage réel de 23,3 M\$ et non l'emprunt entier de 27,8 M\$: 155 \$ + 104 \$ = **259 \$ au total pour une unifamiliale moyenne.**

Total moyen estimé du compte de taxes : 8 249 \$ + 259 \$ = 8 508 \$.

SCÉNARIO À 27,8 M\$ (PLEIN EMPRUNT, POUR FINS DE COMPARAISON)

Coûts du règlement d'emprunt, soit 27 800 000 \$, s'il était pleinement utilisé (durée 25 ans, taux 4 % annuel) : taxes de 185 \$/an.

Coûts d'opération récurrents, pour la bâtisse seulement (1 M\$ de plus qu'actuellement, soit 1,7 M\$; dans le cas des programmes, les revenus couvrent les coûts) : taxes de 104 \$ / an.

Ajout moyen estimé au compte de taxes pour 27,8 M\$: 185 \$ + 104 \$ = **289 \$ au total pour une unifamiliale moyenne.**

Total moyen estimé du compte de taxes : 8 249 \$ + 289 \$ = 8 538 \$.

COÛTS D'OPÉRATION EXISTANTS (REC) EN COMPARAISON?

+/- 700 000 \$, contre 1,7 M\$ pour le nouveau centre.

DE QUEL ORDRE SONT LES REVENUS ADDITIONNELS ANTICIPÉS?

Les revenus actuels (REC) représentent environ 2,5 M\$ et la Ville espère atteindre 3 M\$ avec le nouveau centre.

POURQUOI N'UTILISE-T-ON PAS DAVANTAGE DE SURPLUS?

Depuis 2016, soit à l'époque des consultations publiques, la part des surplus dans le financement du nouveau centre est passée de 5,5 M\$ à 16,5 M\$ (2018). Cette part continue d'augmenter. Déjà, en 2019, 4,5 M\$ de plus seront affectés.

Si la Ville continue d'engendrer des surplus dans les années à venir et que le conseil décide d'utiliser les surplus à cette fin, ces revenus additionnels réduiront d'autant plus l'endettement, par voie de remboursement anticipé.

DE COMBIEN ÉTAIENT LES EXCÉDENTS BUDGÉTAIRES RÉALISÉS VERSUS LEUR PORTION AFFECTÉE AU PROJET DE NOUVEAU CENTRE CES DERNIÈRES ANNÉES?

- 2012 : 6 073 596 \$ réalisés vs. 750 000 \$ affectés
- 2013 : 5 941 305 \$ réalisés vs. 250 000 \$ affectés
- 2014 : 7 525 931 \$ réalisés vs. 2 500 000 \$ affectés
- 2015 : 7 552 467 \$ réalisés vs. 2 000 000 \$ affectés
- 2016 : 7 870 446 \$ réalisés vs. 4 500 000 \$ affectés
- 2017 : 6 658 033 \$ réalisés vs. 2 500 000 \$ affectés
- 2018 : 9 183 518 \$ réalisés vs. 4 000 000 \$ affectés
- 2019 : La Ville prévoit affecter 4,5 M\$

POURQUOI NE PAS AVOIR DEMANDÉ UNE PLUS GROSSE SUBVENTION?

Différentes demandes de subvention ont été acheminées au gouvernement fédéral ou provincial, selon des programmes d'une durée limitée offerts au fil du temps. Un montant de 3 M\$ a finalement été obtenu.

LES RÉSIDENTS DEVRONT DÉFRAYER LA NOTE PAR UNE HAUSSE DE TAXES : EN A-T-ON VRAIMENT LES MOYENS ?

De nombreuses familles paient déjà des abonnements familiaux coûteux dans des clubs privés, qu'ils n'utilisent pas pleinement, en plus de devoir se déplacer. Ces abonnements ne seraient plus nécessaires. Un centre sportif à proximité du domicile, facile d'accès, plus abordable, serait plus avantageux.

LES TARIFS D'INSCRIPTION AUX LOISIRS AUGMENTERONT-ILS? LES TARIFS D'INSCRIPTION À LA PISCINE AUGMENTERONT-ILS?

Pour l'essentiel, non : le prix de la carte d'accès reste inchangé et sauf exception, les prix des activités existantes n'augmenteront pas. Cependant, de nouvelles activités tarifables seront offertes et il faudra en déterminer le prix.

JE N'UTILISE AUCUN DES SERVICES ET INSTALLATIONS DES LOISIRS. POURQUOI NE PAS FINANCER CES ÉQUIPEMENTS PAR UNE CONTRIBUTION PLUS IMPORTANTE POUR CEUX QUI UTILISENT CES SERVICES?

Il s'agit d'une volonté explicite de la Ville de financer pour l'ensemble des résidents l'accès à des activités de mise en forme et d'encourager ainsi de saines habitudes de vie. C'est à la fois un choix social et une partie de la mission de la municipalité.

Il est démontré que pour réussir à intégrer l'activité physique dans son horaire de façon régulière et soutenue – donc, respecter ses résolutions – l'accès doit en être simple et ne pas impliquer de déplacement important ou de perte de temps. On peut tirer des conclusions similaires pour les activités récréatives et artistiques.

COMBIEN COÛTE À LA VILLE L'ENTENTE QUI PERMET D'AVOIR ACCÈS À LA PISCINE PIERRE-LAPORTE?

300 000 \$ par an, pour environ 50 heures d'accès par semaine. En comparaison, le nouveau centre triplera les heures d'accès aux plans d'eau et proposera de l'équipement additionnel à ce que propose Pierre-Laporte.

Quel est l'apport citoyen dans ce projet?

COMITÉ D'USAGERS DEPUIS 2018

Une dizaine de résidents impliqués auprès de divers organismes de VMR ont formé avec des représentants de la Ville un comité d'usagers, qui s'est rencontré à intervalles réguliers pour mener le projet de centre à sa pleine maturité depuis les consultations de 2016. Parmi les organismes dont les résidents faisaient (ou font) partie : association de parents (APMR), association municipale (MRMA), programmes d'art et loisirs, hockey mineur, soccer MRO, programmes d'exercices/aquatiques/de sports divers, patinage artistique et programmes pour enfants.

QUATRE SALVES DE CONSULTATION EN 2016 (MI-OCTOBRE À FIN NOVEMBRE)

- 1. Rencontre avec les associations sportives, culturelles et communautaires – 26 octobre 2016**

La Ville a sollicité l'avis de diverses organisations locales afin de bien arrimer les améliorations envisagées aux besoins réels des usagers. Étaient présentes 15 personnes représentant 10 organismes : soccer, hockey, centre de bénévolat, association de parents, ArtTRAM, patinage artistique, natation, Country Club, baseball, comité des aînés.

2. **Groupe de discussion (c.-à-d. focus group) – 1er novembre 2016**

La Ville a discuté de l'ensemble du projet avec un groupe limité de résidents (nombre : 19), question de bien se préparer à la tenue ultérieure d'une soirée de consultation ouverte à tous les Monterois. Le groupe de discussion comprenait entre autres des usagers des infrastructures récréatives existantes et des représentants de l'Association municipale de Mont-Royal.

3. **Sondage téléphonique CROP – à compter du 7 novembre 2016**

Le centre d'appels informatisé de CROP a communiqué de façon aléatoire avec 500 ménages monteroïses (donc, un échantillon valide scientifiquement pour une population totale de 20 000-22 000) afin de récolter leurs impressions sur divers aspects du projet. L'échantillonnage s'est assuré de demeurer probabiliste afin de protéger la validité des résultats; pour cette raison, pour ou contre le projet, il n'était pas possible de requérir de participer. Les [résultats du sondage](#) sont en ligne.

4. **Soirée de consultation publique – 28 novembre 2016**

Tous les résidents étaient conviés à l'hôtel de ville pour commenter le projet et poser des questions. Les membres du conseil municipal étaient en mesure de discuter du projet dans son ensemble mais aussi des démarches de consultation déjà réalisées, y compris les résultats préliminaires du sondage CROP. Environ 150 participants.

CONSULTATIONS PRÉCÉDENTE À 2016

Sondage maison, 2013 : Le Service des loisirs distribuait auprès de la population au début de 2013 un sondage maison, version papier, aussi disponible via le site web de la Ville, afin d'obtenir l'impression des résidents sur la présentation de spectacles et la tenue d'activités sportives, la meilleure façon de communiquer avec eux, etc.

CROP, 2006 : Un vaste sondage téléphonique réalisé par CROP en 2006 au sujet de nos activités de loisirs (échantillon surdimensionné : 1 000 répondants) indiquait comme priorités d'action dégagées par les répondants un meilleur accès à une piscine intérieure, un agrandissement de la bibliothèque et l'ajout d'un centre sportif. En conséquence, la Ville annonçait en 2007 la signature d'une entente de dix ans pour l'utilisation de la piscine Pierre-Laporte. La bibliothèque agrandie était inaugurée en 2013. Afin de répondre aux besoins exprimés par les résidents de Mont-Royal, il ne reste que le troisième projet à mener à bon port, soit l'ajout du centre sportif et communautaire.

Y a-t-il d'autres considérations?

CONSTRUCTION

Quand la construction débutera-t-elle?

Dans l'éventualité d'une victoire du oui au référendum de février 2020, l'appel d'offres aux constructeurs devrait être lancé au début de mars, et les travaux commenceront en juin.

Le centre adoptera-t-il les standards LEED?

Non. Une certification LEED représente des coûts additionnels; le centre sera construit dans le respect de l'environnement et de l'efficacité énergétique, sans pour autant être LEED. Il comprendra un toit vert, recourra à la géothermie, etc.

Également, le centre offrira la collecte à trois voies : déchets, recyclage et matières organiques, afin d'aligner sa gestion des matières résiduelles aux standards actuels de VMR.

Combien de temps durera la construction?

De 22 à 24 mois.

Comment allez-vous offrir les services habituels de loisirs pendant la construction?

La volonté de la Ville demeure de préserver l'accessibilité et de minimiser les impacts sur les services et activités de loisirs. Des baux ont été signés avec deux églises du territoire (Annunciation et United) et permettront d'offrir toutes les activités habituelles, sauf la poterie, qui sera temporairement relocalisée au Country Club. Le comptoir d'inscription et le personnel des loisirs seront logés à l'aréna pendant les travaux.

REMPACEMENT DE L'ESPACE VERT VISÉ

Qu'advient-il du terrain de soccer qui sera éliminé? Est-ce que les jeunes joueurs de soccer seront pénalisés?

Il existe un projet de relocalisation du terrain au parc Mohawk.

Un espace vert disparaît pour permettre cette construction. Comment allez-vous le remplacer?

Le projet comprend désormais un toit vert sur 40 % de sa superficie, ce qui permettra d'éviter la création d'un îlot de chaleur. Depuis 2016, on note aussi la volonté de verdifier le secteur Bates/Ekers, y compris par la création d'un parc, de même que l'ajout d'une dalle-parc au centre-ville au-dessus des rails du REM; ensemble, toutes ces mesures et ajouts compenseront amplement, voire dépasseront, le terrain gazonné utilisé pour construire le centre.

STATIONNEMENT

Le centre ne manquera-t-il pas de stationnement?

Une fois construit, le nouveau centre sportif et communautaire accueillera davantage de visiteurs que le centre des loisirs actuel. Fort heureusement, il aura lui aussi pignon sur rue dans notre centre-ville, un pôle civique fort bien desservi par le transport en commun et facilement accessible à pied ou en vélo par les résidents.

En vertu de ses dimensions et de sa disposition, qui auront pour effet de le rapprocher de l'hôtel de ville et de la piste de course extérieure beaucoup plus que ne l'était le centre des loisirs, le nouveau centre fera en sorte que des espaces de stationnement autrefois inintéressants deviendront soudainement prisés. Ce sera le cas, notamment, des espaces sur rue le long du chemin Churchill. Il faut savoir que les multiples points d'accès tout le tour du nouveau centre sportif et communautaire contribueront à bien en répartir les opportunités de stationnement.

Les possibilités de stationnement à distance raisonnable autour du projet de centre totalisent 368 espaces : la reconfiguration des terrains de stationnement de l'hôtel de ville et du centre des loisirs générera quelques nouveaux espaces. Le total des cases à l'intérieur et immédiatement autour du quadrilatère formé par les rues Roosevelt, Dunkirk, Montgomery et Churchill se détaille comme suit :

- 83 cases dans le stationnement de l'hôtel de ville
- 24 cases dans le stationnement du centre des loisirs
- 76 cases dans le stationnement de l'arène
- 27 cases dans le stationnement de l'église Annunciation
- 20 cases le long de Roosevelt
- 5 cases le long d'Alexander
- 34 cases le long de Churchill
- 38 cases le long de Dunkirk
- 61 cases le long de Montgomery

De ce lot, des cases réservées aux personnes à mobilité réduite de même qu'aux jeunes familles et femmes enceintes seront aménagées près des nombreuses entrées du centre.

Il est à noter que la Ville envisage par ailleurs la possibilité de créer des espaces additionnels à proximité du centre si le besoin s'en manifestait. À la base, la Ville mise sur les différences d'heures de pointe entre les utilisateurs du centre sportif et communautaire et les visiteurs et employés de l'hôtel de ville.

Pourquoi ne pas avoir prévu du stationnement souterrain?

Le sol entre l'hôtel de ville et le centre des loisirs actuel est reconnu pour être vaseux : sa surface ne se prête que rarement aux parties de soccer, même aux meilleurs moments de l'année. De fait, le site est propice aux infiltrations d'eau et les bâtiments municipaux qui l'entourent ont dû faire l'objet de travaux majeurs d'étanchéité. Les coûts d'un stationnement souterrain s'avèrent exorbitants en toutes circonstances ; d'entrée de jeu, un sol problématique laissait planer la menace de dépassements de coûts inopportuns.

À la lumière des nombreux espaces environnants, la Ville a choisi de s'en remettre à eux et de miser par ailleurs sur le transport actif et le transport en commun ; elle se rallie à l'idée qu'en matière de développement durable, la tendance en stationnement pour les villes contemporaines n'est plus à la suroffre.